

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE RÉSOLUTION R31-02-26

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de résolution.

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 23 février 2026, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté, en vertu du *Projet de Loi 31 modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*, le projet de résolution R31-02-26 suivant : Autorisation de construction d'une habitation multifamiliale au 20, boulevard Maple - Demande exceptionnelle en vertu de la loi 31.

Une assemblée publique se tiendra le 5 mars 2026 à 19 h, au 71, rue Principale, à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil municipal expliquera ce projet de résolution, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution a pour objet de :

- Permettre la construction d'une résidence multifamiliale de 256 logements sur 12 étages sur le terrain du 20, boulevard Maple.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de résolution à l'Édifice de la Mairie, situé au 5, boulevard D'Youville, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, du lundi au jeudi, et de 8 h 30 à 12 h le vendredi.

Donné à Châteauguay, ce 25 février 2026.

Le greffier,



George Dolhan, notaire

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC VISANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
RELATIVE AU PROJET DE RÉOLUTION R31-02-26**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 25 février 2026, le présent avis public visant la tenue d'une assemblée publique relative au projet de résolution R31-02-26, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 25 février 2026, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 25 février 2026.

Le greffier,



George Dolhan, notaire